

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 6 JUILLET 2012

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 6 juillet 2012 à 20 heures 00, en la Mairie d'Amfreville-les-Champs, sous la présidence de Monsieur Alain Lebouc, Maire.

Présents : Messieurs Alain Lebouc, Paul Guérillon, Thierry Beaudou, Jean Fauvel, Maurice Levillain, Guillaume Llobet.

Absent excusé: M. Laurent Guérillon.

Absents non excusés : M. Hubert Paillette et Francis De Brandt

M. Jean Fauvel est nommé secrétaire de séance.

Adoption du compte-rendu de la réunion du 30 mars 2012.

Rapport des commissions

Commission	Délégué	Remarques
COM/COM	Alain Lebouc	- Projet d'une randonnée intercommunale prévue début mai 2013
SIAEPA	Alain Lebouc	- Augmentation des tarifs de 2% pour l'eau potable
AACD	Maurice Levillain	- Assemblée générale
SMERG DOF	Alain Lebouc	- Présentation du rapport d'activités 2011
SMBV	Paul Guérillon	- Vote du budget - Modification des statuts courant septembre

Délibération n° 28/2012

Adhésion Agence Technique Départementale.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Département a adopté la création d'une Agence Technique Départementale pour apporter aux communes de moins de 5000 habitants une assistance d'ordre technique, juridique et financière. Le montant de la cotisation pour l'adhésion à l'Agence Technique Départementale est de 0.50 € par habitant avec un forfait minimum de 200.00 €.

Pour l'année 2013 cette cotisation serait donc de 200,00 € pour la commune d'Amfreville-Les-Champs.

Possibilité de retrait, sortie de l'Agence, par délibération avant le 30 septembre de l'année N-1.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal accepte d'adhérer à l'Agence Technique Départementale à compter du 6 juillet 2012.

Délibération n°29/2012

Effacement réseau France Télécom.

Dans le cadre du projet d'effacement de réseaux France Télécom des devis ont été réalisés :

La Ruelle :	8 106.21 € HT	9 695.03 € TTC
<i>Enfouissement du réseau France Télécom</i>		
Route de Berville :	2 202.99 € HT	2 634.78 € TTC
<i>Suppression des câbles aériens en traversée de route</i>		

Route de Yémanville : 5 270.74 € HT 6 303.81 € TTC
 Suppression de plusieurs portées de câble aérien pour la création d'une aire de croisement des véhicules

Soit un montant 15 579.95 € HT 18 633.62 € TTC

A noter : une somme de 25 000 € HT avait été budgétisée pour 2012.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal accepte les devis établis pour l'exécution de ces travaux et autorise, Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ces travaux.

Délibération n°30/2012

Augmentation tarifs location salle communale.

Monsieur le Maire propose d'ajuster les tarifs du contrat de location de la salle communale à partir du 1^{er} octobre 2012 à savoir :

<u>Ancien tarif</u>		<u>Nouveau tarif à partir du 01/10/2012</u>	
Habitants	Hors commune	Habitants	Hors commune
<i>Vin d'honneur</i>		<i>Vin d'honneur</i>	
50,00 €	75,00 €	55,00 €	80,00 €
<i>La journée</i>		<i>La journée</i>	
115,00 €	180,00 €	120,00 €	185,00 €
<i>Deux jours</i>		<i>Deux jours</i>	
150,00 €	240,00 €	155,00 €	245,00 €
<i>Vaisselle - le couvert</i>		<i>Vaisselle - le couvert</i>	
1,50 €	1,50 €	1,50 €	1,50 €
<i>Vin d'honneur - le verre</i>		<i>Vin d'honneur - le verre</i>	
0,20 €	0,20 €	0,20 €	0,20 €
<i>Arrhes à la réservation</i>		<i>Arrhes à la réservation</i>	
70,00 €	70,00 €	70,00 €	70,00 €
<i>Caution</i>		<i>Caution</i>	
300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal accepte cette augmentation des tarifs.

Questions diverses

La Poste :

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre du Président Directeur Général de la Poste précisant le maintien des heures d'ouverture du bureau de Poste de Fontaine-Le-Dun. Ce service public en milieu rural est une nécessité pour les habitants de nos villages.

Cimetière :

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les propositions d'aménagement du cimetière afin de finaliser l'emplacement de l'ossuaire et celui de l'espace cinéraire (jardin du souvenir et caverne).

L'ossuaire serait implanté côté ouest du cimetière, l'espace cinéraire serait implanté côté est à la place du hêtre pleureur près du monument aux morts.

Déviation D67, route d'Ouville-L'Abbaye :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un arrêté de circulation pour les travaux de déconstruction de l'église de Berville-en-Caux sur la RD n°67 a été pris pour réglementer la circulation afin de garantir la sécurité publique des usagers de la voirie départementale du 9 juillet au 4 août 2012.

Fermeture mairie congés d'été :

La mairie sera fermée durant les congés d'été du 6 août au 19 août 2012.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h45 et ont signé le registre les membres présents.

La prochaine réunion du conseil est prévue courant septembre 2012.

Amfreville-Les-Grands